



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

SOMMAIRE

Édito	3
Chiffres clés du territoire et budget	4
LA DÉMARCHE DE LA VILLE	5
Zoom sur le rapport développement durable	6
Dossier spécial : 1 an du plan Écocité	7-8
Dossier spécial : Le Budget vert : pour quoi faire ?	9-10
CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	11
FINALITÉ 1 : MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE	12
Coup de projecteur sur la journée mondiale de la cause animale	13
Zoom sur le budget participatif « Pessac + verte + nature » et sur J’agis dans mon quartier	14
« Et aussi » ... Pour demain ?	15
FINALITÉ 2 : CLIMAT	16
Coup de projecteur sur le plan vélo	17
Zoom sur le schéma directeur d’aménagement nocturne et sur l’école Georges Leygues	18
« Et aussi » ... Pour demain ?	19
FINALITÉ 3 : NATURE ET BIODIVERSITÉ	20
Coup de projecteur sur la gestion différenciée de la végétation des berges du Peugue	21
Zoom sur les travaux d’embellissement du centre-ville et sur la démarche Effinature de la future piscine Cazalet	22
« Et aussi » ... Pour demain ?	23
FINALITÉ 4 : MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	24
Coup de projecteur sur les marchés Zéro déchet	25
Zoom sur la première année du SPASER, sur la restauration collective et le gaspillage alimentaire	26
« Et aussi » ... Pour demain ?	27
ANNEXES : Indicateurs de développement durable pour Pessac	28-30
ANNEXES : Les 17 objectifs de développement durable	31

Réalisation : Direction de la Transition écologique et des bâtiments en partenariat avec les différents services municipaux et le Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole. Mise en page et impression : Direction Communication/Imprimerie. © Ville de Pessac / S. Monserant / F. Delouée / iStock / Phovoir / Adobe Stock / Freepik / Flaticon / D. Lelann / Créac / Bordeaux Métropole / École du Chat Libre de Bordeaux. Édité en janvier 2024 et présenté au Conseil municipal le 6 février 2024.

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts. Le papier utilisé pour l'impression du rapport est du papier recyclé et labellisé :





ÉDITO



Les luttes contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité comptent parmi les préoccupations majeures des citoyens, Pessacais ou non. C'est par conviction et par volonté d'entraînement collectif qu'il s'agit également de l'un des piliers majeurs de l'engagement politique pour notre Ville.

En témoignent nos actions reconnues en faveur de la cause animale, l'adoption du Spaser alors que nous n'y étions pas contraints, l'adoption et la mise en œuvre du Plan vélo, la recherche de solutions durables pour tous et, plus généralement, la mise en place de bonnes pratiques dans tous les domaines qui touchent à la planification écologique, dont l'éducation, la santé, la culture, etc.

Nous fêtons aussi le premier anniversaire du plan de transition énergétique Ecocité avec ses trois axes d'actions : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Les températures ont été baissées en journée d'1°C dans tous les bâtiments et réduites la nuit. Des grands chantiers de rénovation ont été lancés pour mieux isoler nos bâtiments et améliorer les rendements des installations de chauffage. Les énergies renouvelables sont priorisées.

Grâce aux efforts de l'ensemble des usagers, les économies d'énergie s'élèvent à -5 % sur le gaz et -17 % sur l'électricité dans les bâtiments sur la dernière saison de chauffe par rapport à la précédente. Le plan Ecocité a permis de réduire de 12 % les émissions de GES par rapport à 2019, nous plaçant ainsi parmi les collectivités les plus engagées.

Dans les années à venir, la Ville va continuer à travailler sur les usages pour réduire ses consommations et sur le pilotage de ses installations. Les usages seront rationalisés en optimisant les occupations, et le plan LED dans les bâtiments publics sera poursuivi avec la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement Nocturne (SDAN).

Nous avons aussi la conviction que chaque Pessacais, à son échelle, peut contribuer à atténuer les changements climatiques. Dans cette optique, nous allons continuer à encourager les bonnes pratiques écologiques. À partir du printemps 2024, la Ville lancera les 4 saisons de l'écologie, afin de valoriser toutes les actions qui sont mises en place sur le territoire, chaque saison, en matière de développement durable. Cet agenda répertoriera les actions réalisées par la Ville et ses partenaires : expositions, ateliers, visites, fresques du climat, balades naturalistes, conférences, projections-débat...

C'est l'action collective, citoyenne, entrepreneuriale et associative qui nous fera surmonter les défis d'un monde où l'humain réussira à changer son modèle de société, basé sur l'ultra-consommation des ressources de la planète. La pédagogie et la sensibilisation seront les maîtres-mots de notre action à Pessac, afin de confier les clefs de la transition écologique à tous les acteurs du territoire.

*Franck RAYNAL,
Maire de Pessac*

*Jérémy LANDREAU,
Adjoint au maire,
délégué à la transition écologique,
biodiversité, hygiène et propreté*



CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

3^e ville de Gironde

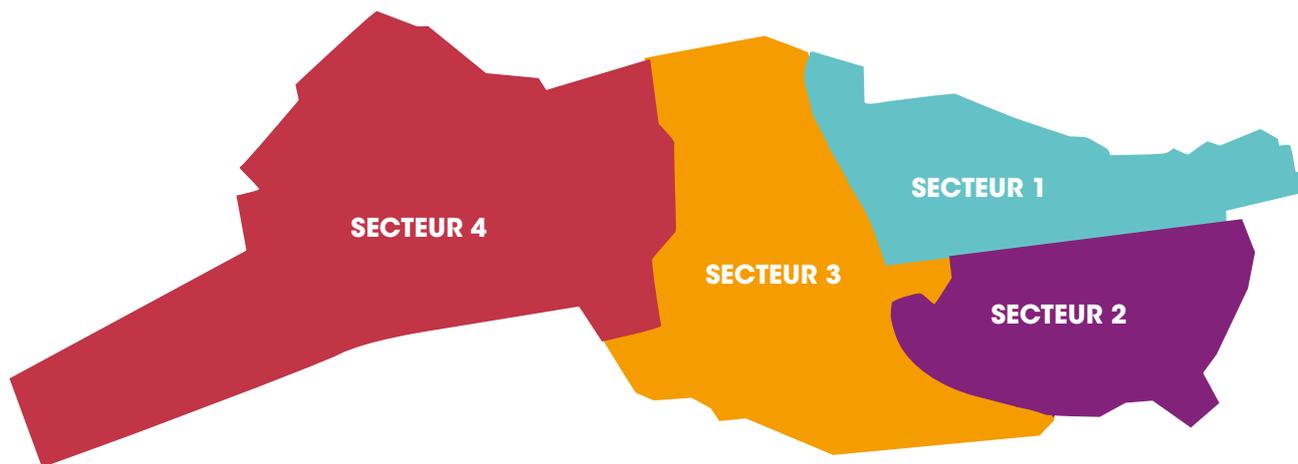
67 522 habitants (population légale au 1^{er} janvier 2024)

3 882 ha de superficie

1 123 ha de zones naturelles

18 quartiers répartis en **4** secteurs

783 agents municipaux permanents au 31/12/2022



SECTEUR 1

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil

SECTEUR 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne, Le Pontet et Saige

SECTEUR 3

3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie, France Alouette, Haut-Lévêque, Bersol et Sauvage

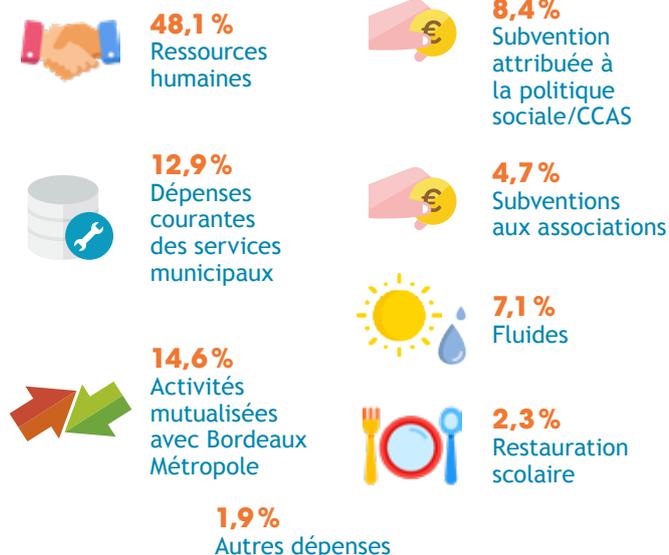
SECTEUR 4

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

Zoom sur le budget de la Ville 2023

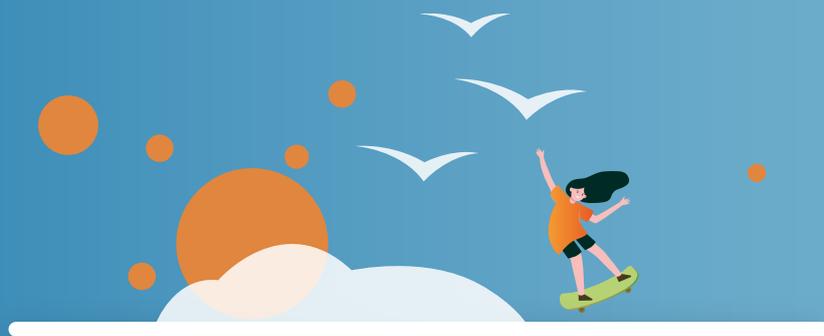
Le budget total de la Ville de Pessac s'élève à 121,9M€, réparti en 2 postes de dépenses : 85,5M€ pour le fonctionnement et 36,4M€ pour l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont réparties ainsi :



Les dépenses d'investissement sont réparties ainsi :





LA DÉMARCHE DE LA VILLE



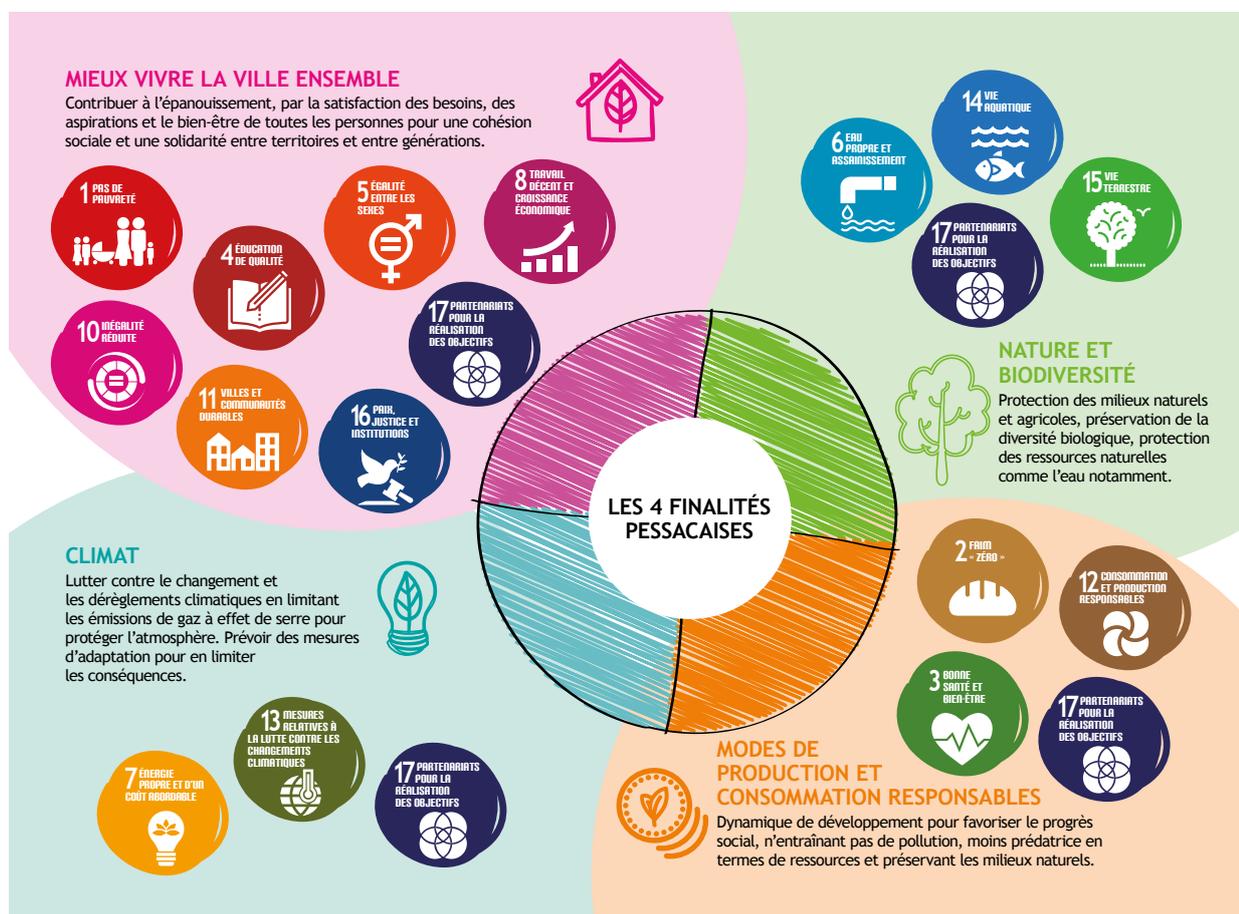
LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rendez-vous annuel, le rapport développement durable répond aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issues du Grenelle de l'environnement, qui **demandent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable**. Elle est complétée par l'article 5 de la Loi du 4 août 2021 (n° 2021-1031) de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, précisant que les actions menées doivent contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations-Unies, présentés en page 31 de ce rapport.

Ce document dresse le bilan des actions conduites dans les domaines de gestion du patrimoine, fonctionnement et activités internes de la collectivité, orientations et programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire.

La mise en œuvre d'actions en matière de développement durable repose sur la mobilisation de toutes les parties prenantes : la collectivité bien sûr mais aussi les habitants, les associations, les structures économiques ou encore les partenaires institutionnels. Nourrie des expertises et des échanges entre les différents acteurs, la Ville identifie des champs d'intervention et les traduit en actions.

Ce rapport a pour vocation de mettre en lumière les actions phares menées en 2023 sur le territoire pessacais pour contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable. Il doit être réglementairement présenté en Conseil municipal au cours de la séance dédiée au débat d'orientations budgétaires, permettant ainsi de favoriser une prise de décision éclairée.



DOSSIER SPÉCIAL

UN AN DU PLAN DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOCITÉ

Le premier anniversaire du Plan de transition énergétique vient d'être soufflé. Analysons ses trois axes d'actions : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Sobriété

De nombreuses actions ont été mises en place :

- Une enveloppe de 3 M € a été dédiée pour le Schéma directeur d'aménagement nocturne (SDAN) de 2024 à 2028 avec 2 heures d'extinction d'éclairage public supplémentaires et la mise en place de détecteurs de mouvement.
- Sur le chauffage, les températures ont été baissées en journée d'1°C dans tous les bâtiments et réduites la nuit.
- Les gymnases sont chauffés à 14°C et les écoles à 19°C.
- Les occupations de la piscine Caneton ont été analysées pour optimiser la fréquentation et la température du bassin a été diminuée de 1°C.

Efficacité énergétique

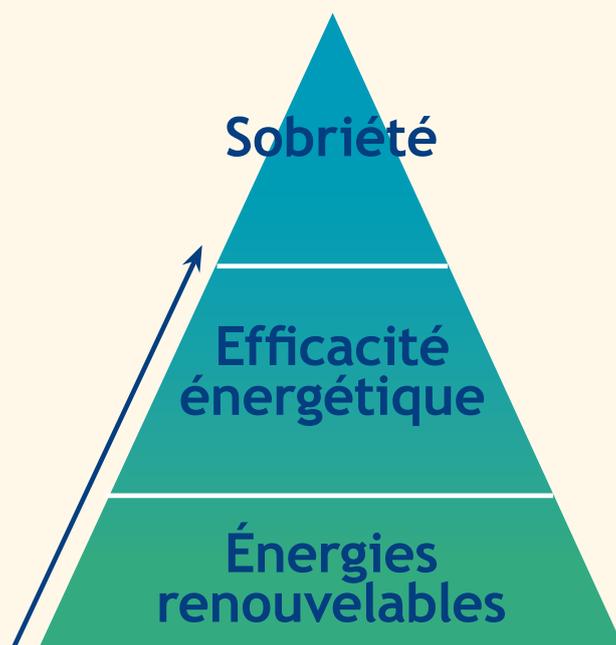
De grands chantiers de rénovation ont été lancés pour mieux isoler nos bâtiments et améliorer les rendements des installations de chauffage (changement de chaudières sur 3 écoles).

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagement nocturne, 8 000 points lumineux sont ou seront remplacés en LED sur 5 ans.

Les 17 bâtiments les plus énergivores ont été ciblés et des audits sont en cours pour prioriser les rénovations. 5 bâtiments ont été audités en 2023.

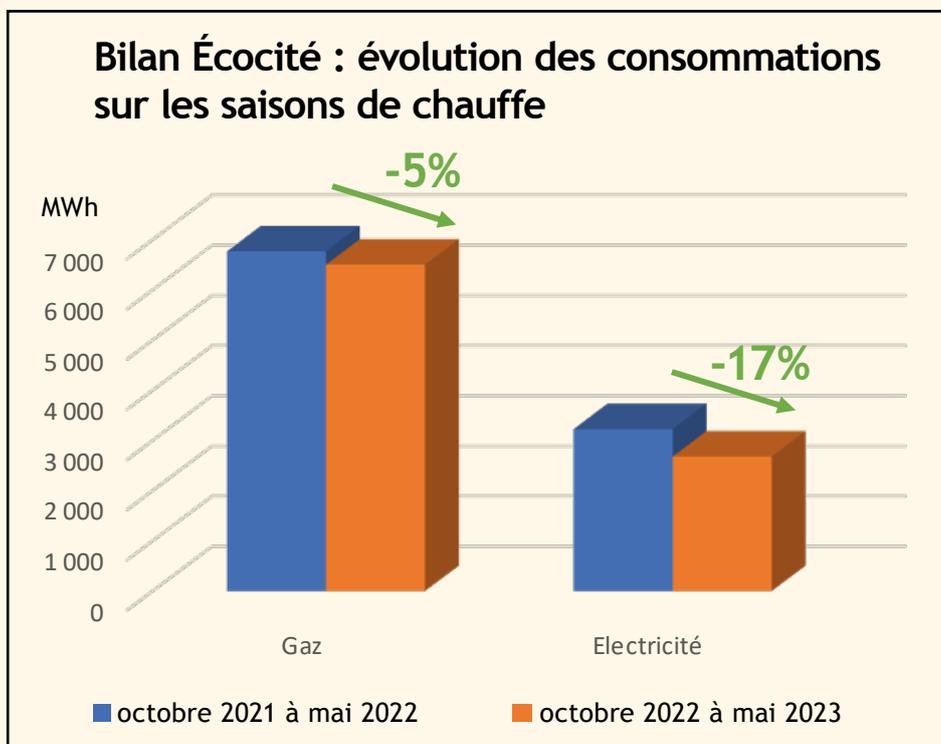
Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont prioritaires, pour leur caractère inépuisable, aux énergies fossiles fondées sur des réserves finies : passage en pompe à chaleur de la maison de l'Écosite du Bourgailh, développement du solaire avec des panneaux photovoltaïques sur la centrale du Bourgailh et les écoles en rénovation (Georges Leygues et Cap de Bos). La substitution par une énergie renouvelable est étudiée à chaque remplacement de chaudière. Des solutions géothermiques sont prévues à Georges Leygues et pour la future piscine Cazalet.





Bilan Écocité : évolution des consommations sur les saisons de chauffe



Les effets sur les consommations d'énergie et les émissions de Gaz à effet de serre

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Grâce aux efforts de l'ensemble des usagers, les consommations d'énergie ont diminué de **5 % sur le gaz** et **17 % sur l'électricité** dans les bâtiments entre 2023 et 2022. Ramenées à la surface utile, ces économies s'élèvent à **-15 %** depuis 2019.

UNE RÉPONSE AUX OBJECTIFS NATIONAUX EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Les émissions de Gaz à effet de serre sont la principale cause du réchauffement climatique. Elles proviennent majoritairement des consommations d'énergies fossiles. Réduire les consommations d'énergie a donc un impact direct sur les émissions de GES.

Le plan Ecocité a permis de réduire de **12 % les émissions de GES par rapport à 2019**, ce qui correspond à 225 tonnes équivalent CO₂, soit 900 A/R

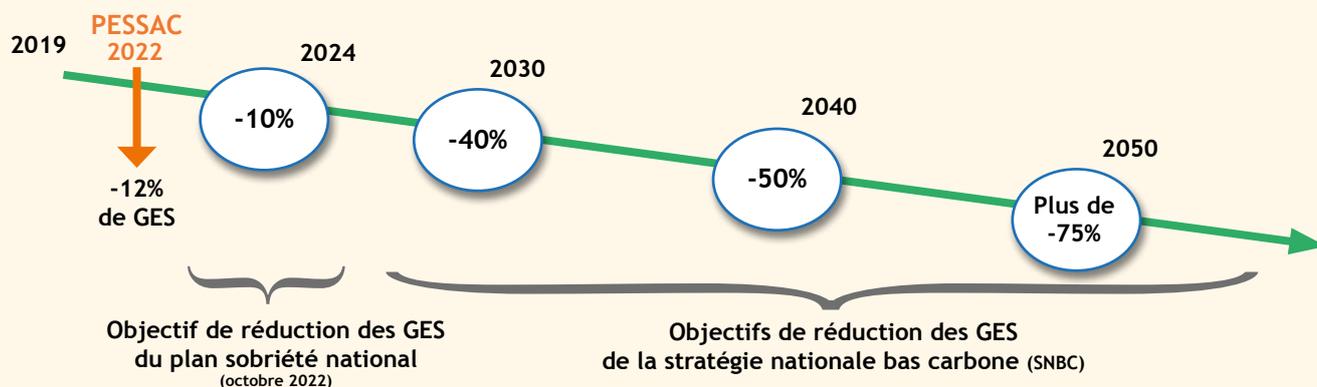
en véhicule thermique entre Paris et Pessac. Ainsi, la commune de Pessac participe à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de GES.

Dans les années à venir, la Ville va continuer à travailler sur les usages pour réduire ses consommations et sur le pilotage de ses installations. Les usages seront rationalisés en optimisant les occupations et le plan LED dans les bâtiments publics sera poursuivi.

Les futurs chantiers concerneront le lancement des études solaires PV sur nos toitures, le lancement d'une étude pour un réseau bois sur le site de Bellegrave, qui permettra à termes de réduire de 7 % les émissions de GES de la commune, et le lancement d'une étude pour remplacer la chaudière au fioul à Saint-Lary.



Réduction des émissions de GES depuis 2019



DOSSIER SPÉCIAL

Le Budget vert : pour quoi faire ?

La Ville de Pessac positionne la transition écologique comme une priorité de la mandature actuelle. Dans le cadre de l'élaboration de son plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2020-2026, la collectivité a choisi en 2021 de construire son PPI vert en passant au crible des objectifs développement durable (ODD) ses différents projets d'investissement. En 2022, la Ville a souhaité aller plus loin en intégrant les dépenses de fonctionnement à cette démarche afin d'achever, en 2023, la construction de son Budget vert. Ce dernier permet de s'assurer que tout euro dépensé par la Ville n'est pas néfaste pour la transition écologique et solidaire.

Comme il n'existait pas de modèle de référence applicable aux collectivités territoriales (trop peu étant engagées dans un tel processus), Pessac a fait le choix de s'appuyer sur un standard universel, les 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU, qui visent aussi bien la préservation de la biodiversité que la lutte contre la pauvreté, la réduction de la consommation d'énergie ou la promotion de la santé et du bien-être. Pour une meilleure lecture, ces 17 ODD ont été regroupés en 4 finalités : « Mieux vivre la ville ensemble », « Nature et biodiversité », « Climat », « Production et consommation responsables ».

Pour que le budget vert ne demeure pas qu'une déclaration d'intention, la Ville s'est rapprochée de l'Afnor (Association Française de Normalisation) pour l'accompagner dans sa démarche exploratoire inédite, quasi-expérimentale. Le résultat, c'est une méthode, dont l'outil principal est une grille de cotation qui compte 169 cibles, elles-mêmes déclinaisons des 17 ODD.

Cette lecture est tout d'abord appliquée aux dépenses d'investissement, avec le PPI vert 2020/2026, qui porte

principalement sur les grands travaux : piscine Cazalet, école Georges Leygues, Maison de la Musique et des Arts, etc. Avant que le projet ne sorte de terre, avant même le choix du constructeur, la nouvelle méthode aide à identifier le concept le plus vertueux et le prestataire le mieux-disant en termes de développement durable.

Pour achever la mise en place du Budget vert restait à intégrer nos dépenses de fonctionnement, afin que chaque euro engagé par la Ville soit considéré à l'aune de sa contribution aux objectifs de développement durable. La mise en pratique était complexe, notamment pour intégrer la masse salariale au calcul ou bien les dépenses liées aux services mutualisés de Bordeaux Métropole. Mais nous y sommes arrivés. Certains points restent perfectibles, mais l'amélioration continue fait partie du processus.

Le Budget vert de Pessac est réévalué tous les ans afin de prendre en compte les réalisations et les besoins de la Ville, tout en portant à la connaissance de tous l'impact sur l'environnement des actions entreprises.



Constituent la grille de cotation, outil central du Budget vert, qui permet de détailler la contribution de Pessac aux 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU, et d'attribuer une note ou un pourcentage significatif



C'est la note obtenue pour les dépenses d'investissement en 2022, selon la méthode construite par Pessac en partenariat avec l'Afnor



C'est le pourcentage d'impact positif quand on évalue la contribution de l'ensemble des dépenses de fonctionnement des directions de la ville de Pessac

Le budget vert à Pessac : Comment ça marche ?

ORIENTER L'ACTION DE LA VILLE

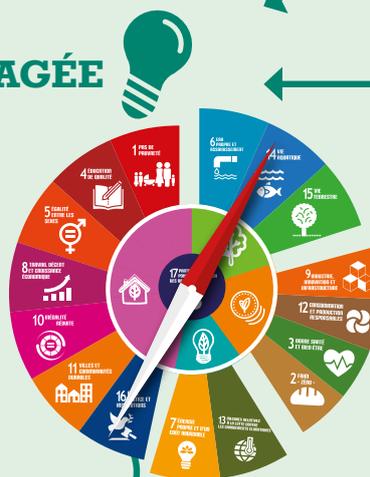
Comment va-t-elle contribuer (ou non) aux Objectifs de développement durable (ODD) ?

UNE DÉPENSE EST ENVISAGÉE

La ville de Pessac s'est appuyée sur les 17 ODD définis par l'ONU et les a regroupés en 4 finalités :

- nature et biodiversité
- mieux vivre la ville ensemble
- mode de production et consommation responsable
- climat

Ces 17 ODD ont ensuite été détaillés en 169 «cibles» concrètes qui aident à orienter les dépenses, en amont, vers des objectifs vertueux.



TENIR LES OBJECTIFS

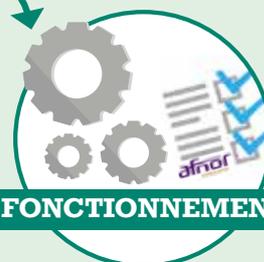


INVESTISSEMENT

LA DÉPENSE EST ENGAGÉE

Une méthode robuste et des outils à disposition pour tenir le cap

Une fois la dépense engagée, et des différentes cibles identifiées, la ville de Pessac en plus d'outils déjà en place (SPASER, Plan d'action Cause animale, Marché global de performance, etc.) s'appuie désormais sur la «grille de cotation», conçue en partenariat avec l'Afnor, et qui permet de noter le niveau de contribution pour chacun des 169 cibles, en investissement comme en fonctionnement.

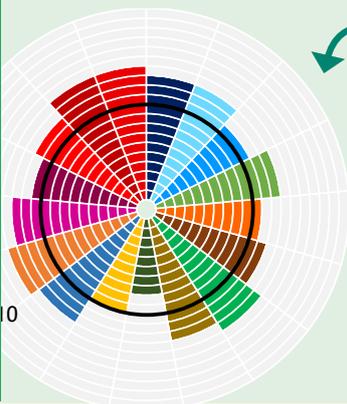


FONCTIONNEMENT

AMÉLIORATION CONTINUE

L'INVESTISSEMENT EST ACHEVÉ OU L'EXERCICE BUDGÉTAIRE EST CLOS

ÉVALUER SON ACTION



Une évaluation consolidée par l'Afnor pour dégager des trajectoires de progression

L'analyse des dépenses par les services municipaux permet de quantifier le niveau d'engagement de la ville en fonction de chaque ODD, exprimé en %. Ces résultats (validés par l'Afnor) rendent lisible la trajectoire de la ville en matière de développement durable. D'une année sur l'autre, de projet en projet, Pessac affine sa méthode tout en augmentant sa contribution aux ODD, dans un processus d'amélioration continue.



CONTRIBUTION
PESSACAISE AUX ENJEUX
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE





FINALITÉ 1

MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE

Notre défi collectif : contribuer à l'épanouissement par la satisfaction des besoins, des aspirations, et du bien-être des personnes pour une cohésion sociale, une solidarité intergénérationnelle et entre territoires.

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

- > Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais
- > Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Espace social et d'animation Alain Coudert, La Villa de l'accompagnement, Domofrance, Action jeunesse, Centre social de la Châtaigneraie, École du chat libre de Bordeaux, Fondation 30 millions d'amis, Maison SPA de Bordeaux, Association L214, LPO, Parti Animaliste, Tous aux abris, Cani'Belgariade33, SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest, Écosite du Bourgailh, Handi'chiens, Association Chiens Guide Grand Sud-Ouest Aliénor, Sur le chemin d'Ége, Comités de quartiers...

Directions municipales et Bordeaux Métropole

Direction acteurs du territoire, direction de l'enfance, CCAS, Police municipale, direction du développement social et urbain, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction transition écologique et bâtiments, Pôle territorial Sud, Centre Réseaux et Paysages, Centres Espaces verts...

COUP DE PROJECTEUR SUR...



1^{ère} édition de la Journée mondiale des animaux !

Engagée en faveur de la cause animale, la Ville a organisé pour la première fois le 7 octobre 2023 une grande journée de sensibilisation à la forêt du Bourgailh. L'objectif était d'informer et de guider les habitants vers une cohabitation respectueuse entre l'humain et l'animal, qu'il s'agisse de faune sauvage ou d'animaux de compagnie.

Un village composé d'une quinzaine de stands tenus par les membres du comité partenarial « cause animale » de la Ville a proposé expositions et échanges aux Pessacais, notamment avec l'école du Chat Libre de Bordeaux, la maison SPA Bordeaux, la LPO, le Parti Animaliste, l'association L214, etc. Parmi les animations proposées figuraient la construction de quatre abris à destination des hérissons de nos forêts avec Tous aux abris, la découverte de la faune sauvage du Bourgailh avec l'Écosite du Bourgailh, des démonstrations de cani-cross et cani-marche avec Cani'Belgariade 33, une sensibilisation au travail des chiens guides d'assistance au handicap visuel avec l'association Chiens Guides Grand Sud-Ouest Aliénor, etc.

À l'occasion de cette journée, la Ville a pu présenter les résultats de trois ans de mise en œuvre de son plan d'action en faveur de la cause animale : politique de stérilisation des chats errants en lien

avec la Fondation 30 millions d'amis, création d'une aire de détente canine, labellisation Refuge LPO de 100 % des structures d'accueils périscolaires et centre de loisirs, intégration de critères sur le bien-être animal dans le cadre de la nouvelle délégation de service public relative à la restauration collective, etc.

En amont de ce temps grand public, la Ville a proposé aux professionnels de la cause animale (élus, collectivités, associations) un temps d'échange sur le thème de la maltraitance des animaux de compagnie. La conférence a permis de présenter les leviers d'actions par les acteurs et d'enrichir les connaissances par des retours d'expérience de la France entière.

Rendez-vous pris pour une nouvelle édition en 2024 !





Un budget participatif pour une ville plus verte et plus nature !

La Ville a lancé en 2023 la 4^e édition de son budget participatif autour du thème : « Pessac, ville plus verte et plus nature », en lien avec ses grandes orientations en matière de transition écologique. 56 projets ont été déposés.

L'instruction des dossiers par un comité de recevabilité et les services de la Ville a permis de retenir 21 projets qui ont ensuite été soumis au vote du public. 9 projets ont finalement été lauréats.

On peut notamment citer l'installation de nichoirs à chauve-souris dans les parcs de la ville, un espace d'animation orienté enfance et nature au parc Fontaudin, la création de parterres aromatiques dans des espaces verts municipaux, le réaménagement d'un jardin partagé, ou encore l'implantation d'un mini-stade pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Le budget alloué à ces 9 projets représente 400 000 euros. Ils commenceront à être mis en œuvre en 2024.

J'agis dans mon quartier

À la suite de l'interpellation de la municipalité par des habitants de Saïge sur la propreté (incivilités, dépôts sauvages, non-respect des équipements, etc.), la mission participation citoyenne de la Ville a proposé trois ateliers de travail participatifs sur cette thématique en 2023.

Sur la base d'un diagnostic partagé, un plan d'actions thématique a été ébauché et proposé aux habitants, afin de réduire les déchets dans le quartier.

Ces actions concernent aussi bien les équipements (corbeilles à ajouter sur l'espace public par exemple) que des actions de sensibilisation à la propreté passant par la réduction des déchets. Une action partenariale va être mise en place. Un accompagnement par Bordeaux Métropole, notamment via les ambassadeurs de prévention des déchets, est également à l'étude.

Le plan d'actions se déploiera en 2024, notamment dans le cadre des actions d'accompagnement du Projet de Renouvellement Urbain de Saïge.





» Ça roule à Pessac

La direction autonomie santé du CCAS a proposé un événement festif et convivial lors de la **semaine de la mobilité** autour d'une thématique originale axée sur les déplacements à roulettes.

Mercredi 20 septembre, près de 150 personnes se sont rendues à Bellegrave pour la première édition de « Ça roule à Pessac », la journée dédiée à la mobilité et aux relations intergénérationnelles.

De nombreux publics se sont croisés : familles, enfants, ados, assistantes maternelles, personnes en situation de handicap, résidents de l'EHPAD Fontaudin, de la résidence autonomie Les Tulipes, bénévoles et adhérents de l'association Les petits frères des pauvres.

Cette manifestation avait notamment pour objectif de **lutter contre les discriminations en incitant les seniors et les personnes porteuses de handicap à occuper l'espace public et en sensibilisant au partage de ce dernier !**

» La Maison de l'accompagnement

Depuis février 2023, la Maison de l'accompagnement accueille l'association « La VILLA de l'accompagnement », lieu ressource pour les personnes atteintes d'une maladie chronique, grave et évolutive, leurs aidants et les professionnels (infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie, kiné...) qui les accompagnent.

Des temps d'écoute, de rencontre et de créativité leur sont proposés dans un espace « non médical », comme autant de parenthèses et de bulles de détente. Divers ateliers entièrement gratuits sont assurés par des animateurs expérimentés : bien-être (reiki, yoga du rire, toucher-massage, sophrologie, shiatsu...), création/plaisir des sens (récit de vie, lecture vivante, goûts et saveurs, etc.). Bénévoles et professionnels présents peuvent également informer et orienter les visiteurs sur d'autres questions liées aux maladies chroniques, comme par exemple sur la prise en charge d'un accompagnement social, en renvoyant vers le CCAS (pour les Pessacais). L'association La VILLA de l'Accompagnement est un endroit en-dehors de chez soi et de l'hôpital, où l'on peut parler, échanger, se réapproprier des temps pour soi, des temps de détente, de convivialité partagée, d'activités de bien-être ou créatives.

Les équipes des directions autonomie-santé, solidarités et petite enfance du CCAS y proposent également des temps d'échange et des ateliers bien-être à leurs publics respectifs.

» Le Pass'âge

Le centre social de la Châtaigneraie a inauguré un nouvel espace dédié aux adolescents de 12 à 17 ans, baptisé **Le Pass'âge, en plein cœur du quartier classé Politique de la Ville.** Cette ouverture vient répondre au nombre important de jeunes et à la fréquentation du centre social en croissance forte et constante, mais dont les locaux n'étaient plus adaptés.

D'une superficie de 350 m², cet espace va servir à la fois de lieu dédié à l'accompagnement des 12/17 ans,

mais aussi de tiers-lieu ouvert au quartier. Un café associatif et des espaces de coworking et multimédia vont ainsi y être organisés. Plusieurs personnes vont accompagner le public : deux animateurs le matin pour le café associatif, une médiatrice, un chargé de projet culturel, un chargé numérique, et toutes les associations qui voudront s'engager.

» Nouveaux équipements sportifs

De nouveaux équipements sportifs ont été installés au cours de l'année écoulée.

Afin de compléter l'aire de crossfit située au complexe sportif de Saige, une aire de street workout avec vélos connectés (city bike, vélo elliptique et hand bike) a été installée au parc Fontaudin. Les complexes sportifs de Saige et André Nègre disposent désormais de deux tables de teqball. Le teqball, qui favorise la pratique sportive inclusive et mixte, combine le rythme rapide du tennis de table et l'habileté du football. Cinq sports peuvent être pratiqués : le teqball (football), le teqnis (tennis), le teqvoly (volleyball), le teqpong (ping-pong), le qatch (dérivé du handball).

» Une nouvelle aire de jeux aux Arrestieux

D'une surface totale de 860 m² avec cheminement pour les personnes à mobilité réduite, **cette aire de jeux intégralement clôturée propose sept équipements répartis en trois espaces différents en fonction de l'âge, pour une capacité d'accueil de 49 enfants.** L'utilisation de matériaux naturels a été privilégiée : bois non traité (robinier et châtaigner) pour les jeux et poteaux de clôture, mobilier en pin, sol souple fabriqué en partie à partir de semelles de basket recyclées et sol en copeaux de bois.



POUR DEMAIN ?

» Un projet d'envergure pour le nouveau skate park

Afin de répondre aux besoins et attentes des pratiquants, la Ville a réalisé un important travail de concertation pour rénover le skate park de Bellegrave, dont l'état de vétusté ne permet plus l'organisation de compétitions. **Parmi les innovations proposées figurent un rail de 16 mètres de long ajustable et amovible et l'aménagement d'une « rési-ramp », une structure amortissante.** Les modules seront évolutifs et posés sur des conteneurs maritimes recyclés qui pourront servir de lieux de stockage, de billetterie, de buvette ou terrasse sur des événements comme les Vibrations Urbaines. Outre le recyclage des conteneurs maritimes, le skate park sera doté d'un système de récupération des eaux de pluie par infiltration et présentera des surfaces imperméabilisées réduites.



FINALITÉ 2

CLIMAT

Nos défis collectifs : lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

- > Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux et alternatifs
- > Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

ETU'RECUP, TBM, Mamma, AMSRA, Vélo-Cité, Pessac VTT Gravelles, Pony, Tri d'Union Cy, Episol, Ricochet sonore, BDXBMX, La fresque du climat, Inventons nos vies bas carbone, Éducation nationale : écoles Magonty (maternelle et élémentaire), Georges Leygues, Cap de Bos, La Farandole et Toctoucau...

Directions municipales

Direction acteurs du territoire, Police municipale, direction du développement social et urbain, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction transition écologique et bâtiments, direction de l'enfance, direction de la communication.

Directions/services Bordeaux Métropole

Pôle territorial Sud, Centre réseaux et paysages, Centre Espaces verts, Développement et aménagement urbain, direction des finances et de la commande publique, direction générale des mobilités, direction générale numérique et systèmes d'information...



COUP DE PROJECTEUR SUR...

PLAN VÉLO

Dans le cadre de son Plan vélo, la Ville, en complément des aménagements cyclables et du développement de services comme les stations de gonflage et de réparation vélo, propose de nombreuses actions de sensibilisation afin d'encourager le changement de comportement et de développer les usages du vélo à Pessac.

Coorganisée avec l'association Étu'Recup, la 3^e édition de la Fête du vélo, qui accueille chaque année plus de 1 000 Pessacais, a proposé au mois de mai 2023 de nombreuses animations : ateliers de réparation, bourse aux vélos, initiations au flat BMX, piste dédiée à la sécurité routière, découverte de vélos atypiques, customisation de gilets de sécurité, tournois de mécanique, etc. Une exposition a permis de présenter l'état d'avancement du Plan vélo de la Ville. Cette dernière a distribué plus de 230 kits de sécurité composés d'un gilet et d'un sursac réfléchissants, de lumières avant et arrière et d'une sonnette, à destination des élèves de CM2. Le tout dans une ambiance familiale et festive !

Comme en 2022, une campagne de communication à destination des usagers a été déployée sur les marchés de Pessac, lors des portes à portes ou d'animations diverses en lien avec la Police municipale, avec diffusion de la brochure du Plan vélo de Pessac (carte des itinéraires cyclables actuels et projetés) et remise de petits équipements sécurités (gilet, sonnettes, lumières, sursac réfléchissant, poncho pour la pluie...).

Pour encourager la pratique du vélo et adapter la communication en fonction de la saisonnalité, la Ville a conçu deux campagnes d'affichage spécifiques sur le réseau abribus et sur sa chaîne Youtube : « En automne, on mouille le maillot » et « Au printemps, on sort la tête du guidon ».

Tout au long de l'année, la Ville tient à disposition des flyers incitant les automobilistes à ne pas se garer sur les trottoirs ou les pistes cyclables.

En septembre, le CCAS de Pessac a proposé pour la 1^{ère} fois la journée « Ça roule à Pessac », un événement festif, convivial et intergénérationnel autour d'une thématique originale axée sur les déplacements à roues et roulettes : déambulateurs, rollators, fauteuils roulants, trottinettes, poussettes, trotteurs, etc. L'objectif étant de promouvoir le « mieux vivre ensemble » et de lutter contre les discriminations, en incitant séniors et personnes porteuses d'un handicap à occuper l'espace public, en sensibilisant au partage de ce dernier, en valorisant les déplacements doux et en adoptant les bons comportements.





Une école innovante

Depuis le mois de septembre 2023, le groupe scolaire Georges Leygues fait l'objet d'un vaste programme de restructuration et d'extension, afin de répondre aux besoins démographiques du quartier et aux normes environnementales.

Le projet prévoit la création de quatre classes supplémentaires, pour un potentiel d'accueil de 500 enfants, et l'intégration de la halte-garderie Les petits poucets transformée en crèche.

Construit en 1968, le groupe scolaire Georges Leygues est aujourd'hui le plus énergivore de la collectivité. Afin d'y remédier, le bâti qualitatif va être réemployé et des extensions bioclimatiques vont être construites avec des matériaux biosourcés (la paille et le bois). 50 % des besoins en énergie seront couverts par la géothermie et les panneaux photovoltaïques.

Le traitement végétal de la cour sera assuré via la plantation de 48 arbres, la création d'espaces verts et le développement de toitures végétalisées.

Pour reconnecter les classes à la nature et au vivant, le petit bois attenant va être fermé au public, intégré au groupe scolaire et aménagé de cheminements, de jeux et de mobilier urbain, afin que les enseignants s'en servent comme support pédagogique pour l'éducation à l'éco-citoyenneté. Ce développement de « l'école du dehors », visant à reconnecter les classes à la nature et au vivant, sera renforcé par l'intégration de patios, de potagers et d'îlots de fraîcheur aux quatre coins de l'école et d'escaliers d'accès aux salles de classe en forme de gradins permettant de faire cours en extérieur aux beaux jours.

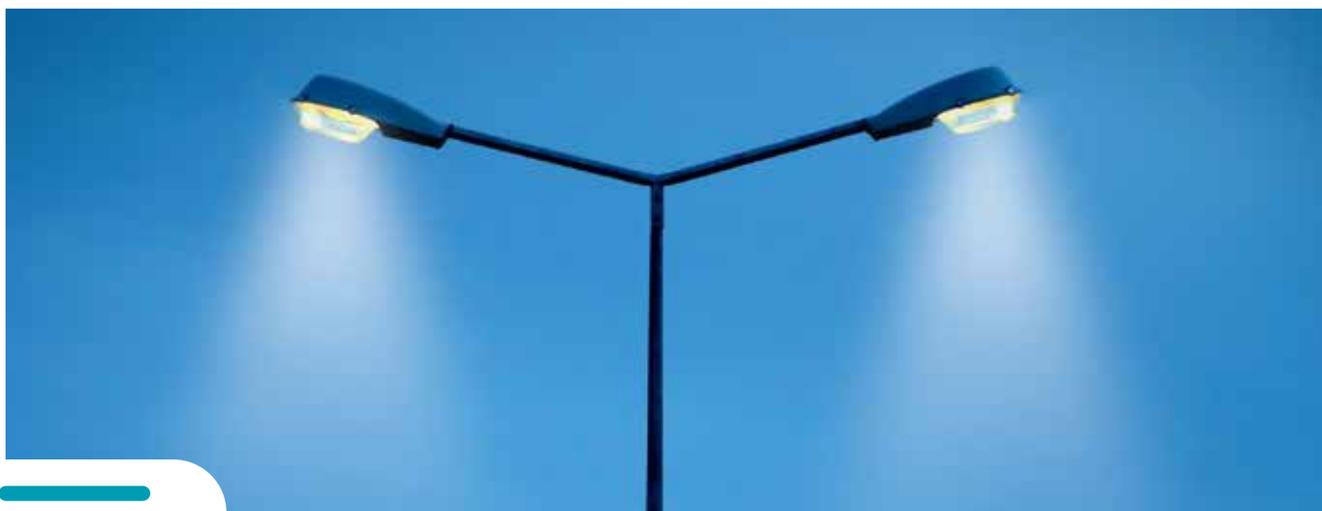


Schéma directeur d'aménagement nocturne (SDAN)

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Nocturne visant à réaliser des économies d'énergie et à limiter l'impact de l'éclairage municipal sur l'environnement, la Ville va accélérer la rénovation de son parc d'éclairage public en mettant en œuvre une campagne de relanternage massif.

Son objectif est de passer progressivement l'ensemble du parc de la commune en éclairage leds et d'adapter les différents niveaux lumineux aux usages.

7 000 points lumineux seront ainsi changés sur la période 2024-2028. Différentes températures de couleur ont été retenues, notamment afin de tendre vers une température de couleur plus favorable à la biodiversité aux abords des voies vertes, parcs et zones résidentielles.

Le SDAN identifie aussi des trames noires, en limitant les éclairages lorsqu'il n'y a pas d'usage pour maintenir et favoriser des corridors de biodiversité.

ET AUSSI...

» Des fresques du climat pour le grand public

En lien avec l'association de la Fresque du Climat, la Ville a proposé plusieurs ateliers collaboratifs et ludiques. Outil neutre et objectif se fondant sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale, la Fresque permet une diffusion et une compréhension rapide des enjeux climatiques et favorise le passage à l'action.

Dans la même dynamique, la Ville a proposé une version simplifiée à des adolescents fréquentant le centre social de l'Alouette.

» Expérimentation de mise en sens unique des avenues Dulout et Laugaa

Premier centre intermodal de la commune, le tramway et le train, le centre-ville est également la première discontinuité cyclable, avec peu d'espaces réservés aux mobilités douces. Afin d'y favoriser ces dernières, les avenues E. et M. Dulout et Louis Laugaa sont passées à sens unique en octobre dernier, entre les giratoires des Ombrages et Chateaubriand.

Cette expérimentation vise à rééquilibrer l'espace public, sachant qu'il est difficile de modifier les avenues Pasteur et Jean-Jaurès qui constituent un axe structurant fort emprunté par plus de 7 400 véhicules par jour.

» Conférences : comment, à l'échelle individuelle, décarboner son quotidien ?

Les 8 juin et 20 septembre dernier, deux conférences-débat ont été organisées par la Ville, en partenariat avec l'association The Shifters et l'Université Bordeaux-Montaigne, pour connaître l'impact positif et significatif que nous pouvons avoir sur notre empreinte carbone et sur le changement climatique.

Ces moments d'échange permettent de débattre et de se former sur la décarbonation de l'économie et de diffuser des informations scientifiques et techniques. Un atelier pour collégiens, Inventons nos vies bas carbone, a également eu lieu à Saige-Formanoir à l'Espace d'Animation Alain Coudert.

» Sans voiture le premier vendredi de chaque mois !

Les 6 mai, 3 juin et 1^{er} juillet 2023, parents et enfants des écoles Magonty (maternelle et élémentaire), Cap de Bos, La Farandole et Toctoucau ont été invités à se rendre à l'école à pied, à vélo, en trottinette ou à faire du covoiturage. Une initiative destinée à faire réfléchir petits et grands sur leurs trajets courts du quotidien et sur leurs habitudes de mobilité.



POUR DEMAIN ?

» Électricité locale et photovoltaïque sur bâtiments municipaux

Dans le cadre de son Plan Écocité, la commune de Pessac s'est fixée comme objectif un mix énergétique comportant une part importante d'énergie renouvelable. Au-delà de la suppression progressive du recours à la géothermie, cet objectif implique de développer le photovoltaïque sur la commune.

Pour cela, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à sélectionner un porteur de projet pour construire et exploiter les installations photovoltaïques sera lancé en 2024. Des premiers temps d'échanges permettront de définir la liste des sites les plus propices.

» Thématique « Pessac, ville écologique » pour le Conseil municipal des enfants

Chaque année, les enfants élus au Conseil municipal des enfants réfléchissent à deux thématiques. En 2024, le développement durable sera au cœur de leur réflexion avec le thème « Pessac, ville écologique », selon le déroulé suivant :

- Une séance d'intronisation des élus, puis des groupes de travail, pour échanger sur la thématique, leur profession de foi et répondre à leurs questions ;
- Une restitution au mois de juin, en séance plénière, des ateliers menés sur le thème durant le temps périscolaire ou scolaire, propositions d'actions et questions à M. le Maire et à son équipe.

» Prêts de vélo aux agents de la Ville

Dans le cadre du Plan vélo, les agents intéressés pourront bénéficier gratuitement du prêt d'un vélo électrique pour une durée de six mois à compter du 1^{er} janvier 2024. Pour cela, la Ville et le CCAS se sont dotés d'une flotte de dix vélos à assistance électrique, utilisables pour leurs déplacements domicile-travail et professionnels.

En signant une charte, l'agent s'engagera à réaliser a minima 25 déplacements domicile-travail durant les six mois (soit environ un trajet/semaine), à utiliser le vélo exclusivement pour les trajets domicile-travail et professionnels, pour son seul usage propre et dans des conditions optimales de sécurité.



FINALITÉ 3

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Nos défis collectifs : protéger les milieux naturels et agricoles, préserver la biodiversité biologique et protéger les ressources naturelles (comme l'eau).

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

- > Maintenir et développer les trames vertes et bleues
- > Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Éducation nationale : école Joliot Curie, école François Mauriac, Association Écosite du Bourgailh, Les Jardiniers de Pessac, Office National des Forêts, Epi'Sol, LPO, Vinci, Conservatoire des races d'Aquitaine.

Directions municipales

Direction développement social urbain, direction acteurs du territoire, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction de l'enfance, direction vie associative et événementiel, direction transition écologique et bâtiments, direction culture.

Directions/services Bordeaux Métropole

Pôle Territorial Sud - Centre réseaux et paysages, Centre espaces verts, Développement et aménagement urbain, direction des finances et de la commande publique, direction générale des mobilités, direction prévention...



COUP DE PROJECTEUR SUR...



Gestion différenciée de la végétation des berges du Peugue

Afin de rétablir l'équilibre écologique tout en maintenant les usages des berges du Peugue, qui prend sa source à Pessac au lieu-dit Bois des sources du Peugue, et des Ontines, l'un de ses deux affluents, Bordeaux Métropole effectue une gestion différenciée de la végétation : fauchage sélectif, réintroduction de plantes, surveillance approfondie...

Les bords des cours d'eau sont en effet des milieux riches mais fragiles, qui nécessitent un entretien particulier afin de **préserver la végétation propre aux rivières, appelée « ripisylve »**. Composée de strates étagées, depuis les espèces herbacées au

ras du sol jusqu'aux plus grands arbres, celle-ci assure de très nombreux services écosystémiques : stabilisation des berges pour lutter contre l'érosion, préservation de la qualité de l'eau par fixation des polluants, diversification des habitats au profit de la faune locale, limitation des espèces invasives par régulation de la température de l'eau, restauration des continuités écologiques terrestres et aquatiques...





Travaux de végétalisation et d'embellissement du centre-ville

Entièrement refaites en 2010, les places du centre-ville ont été conçues avec un parti pris essentiellement minéral. Très peu végétalisées, elles constituent d'importants îlots de chaleur en été, avec une moyenne à 33,2 degrés sur la place de la V^e République et des pointes pouvant aller jusqu'à 55 degrés.

Débutée en 2022, la végétalisation des places du centre-ville s'est poursuivie en 2023 avec des **plantations d'arbustes et d'arbres de différentes tailles**. La grande majorité des surfaces végétalisées est constituée d'une strate arbustive dense et rustique adaptée au contexte urbain. Les travaux engagés vont

permettre de **passer de 300 m² végétalisés à 1 510 m², via la plantation de 74 arbres au total**.

Ouvrage de collecte des eaux de pluie, le ruban de bois a été maintenu, mais son revêtement, détérioré et glissant, a été transformé en dalles ajourées. Certains tronçons permettront la diffusion d'un nuage de brume pour compléter le dispositif de rafraîchissement. Afin d'inviter le public à profiter de ce cadre de vie amélioré, convivial et accueillant, de grandes banquettes ont été installées le long des espaces verts. L'offre d'assise a ainsi été renforcée de 280 mètres linéaires.



Démarche Effinature de la nouvelle piscine Cazalet

Dans le cadre du projet de construction de la future piscine Cazalet, une démarche a été lancée afin d'obtenir la certification Effinature, premier indicateur scientifique qui réintègre les bénéfices de la nature aux projets de constructions. L'objectif ? Préserver le plus possible les espaces verts existants et améliorer la potentialité d'accueil de la biodiversité.

Cette certification évalue la performance du projet en matière de prise en compte de la biodiversité, de la conception à la livraison, à travers l'application de 80 mesures réparties sur 5 thématiques :

- Thème 1 : LA FAUNE

Objectif : préserver la faune existante, favoriser les habitats naturels ou gîtes, les continuités écologiques.

- Thème 2 : LA FLORE

Objectif : préserver la flore présente, privilégier les essences locales et diversifier les habitats.

- Thème 3 : LE SOL

Objectif : favoriser la perméabilité des sols et limiter les tassements pour garantir la pérennité des espaces végétalisés.

- Thème 4 : LES POLLUTIONS

Objectif : atténuer les impacts du projet : pollutions sonores, lumineuses et chimiques, déchets, ressources et matériaux.

- Thème 5 : LA SENSIBILISATION

Objectif : sensibiliser toutes les parties prenantes et vérifier la compétence des intervenants.

ET AUSSI...



» Animations à Romainville

L'animateur environnement de Romainville propose aux scolaires qui viennent passer une journée des **cahiers d'activités en lien avec la biodiversité** :

- Les aventures de Jojo l'écureuil à travers les saisons (Cycle 1) ;
- Les oiseaux et la Migration, l'écosystème de la forêt des Landes, les arbres et les plantes (Cycle 2).

Les propositions ci-dessus constituent une base de travail ayant vocation à être enrichie et élaborée avec les professeurs des classes accueillies.

» Bilan de la Fête de l'arbre et de la biodiversité

Le 2 décembre 2023 a eu lieu la 5^e édition de la Fête de l'arbre et de la biodiversité sur le parvis de l'école maternelle Saint-Exupéry. **Plus de 350 arbres fruitiers ont été distribués par la Ville aux nouveaux Pessacais et aux couples ayant eu un enfant dans l'année.** La présence de l'association Les jardiniers de Pessac a permis d'adresser des conseils de jardinage à ceux qui le souhaitent.

Cette journée s'inscrit également dans le cadre de la Semaine de l'arbre en fête qui permet à Bordeaux Métropole de donner 400 plans d'arbres. L'association Arbres et Paysages était présente pour informer sur ses activités d'accompagnement dans le cadre de la politique métropolitaine « Plantons 1 million d'arbres ».

» Éco-pâturage au Pontet

La Ville et Bordeaux Métropole, en partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine, ont choisi de **changer le mode d'entretien des prairies autour des jardins du Pontet en les faisant pâturer par des brebis.** L'éco-pâturage présente en effet plusieurs avantages : alternative à l'entretien mécanique, il permet d'améliorer la diversité des espèces végétales et d'augmenter les populations d'insectes. Le mouton landais, qui a été choisi, est une race locale menacée de disparition, qui bénéficie d'un programme de sauvegarde.

» La Mission Hérisson

La Ville fait partie des six communes girondines dans lesquelles la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a choisi de déployer un dispositif de science participative visant à étudier les évolutions de la population du Hérisson d'Europe. **Depuis fin 2022, en partenariat avec la LPO, trois campagnes de prêt de kit pour relever les empreintes de hérisson dans son jardin ont été déployées à Pessac. 136 familles volontaires ont relevé le défi et contribué à l'enquête nationale disponible sur missionherisson.org.** De nouvelles campagnes de distribution auront lieu au printemps et à l'automne 2024.

» Pelouses sportives écologiques

Les pelouses des stades Bellegrave et André Nègre ont obtenu le label « pelouse sportive écologique ». Il récompense un modèle d'entretien raisonné

et écologique, basé sur un cahier des charges précis : aménagement paysager avec des plantes nécessitant peu ou pas d'arrosage, prairie fleurie, zone de tonte différenciée, plantation d'arbres... Il est non seulement le gage d'une gestion durable de l'espace sportif, mais aussi de la préservation de la biodiversité et de la santé des utilisateurs. Ses vertus sont appliquées aux 16 terrains municipaux.

» Une nouvelle vie pour la place Bitaly

Le réaménagement de cette place s'inscrit dans le cadre du plan de déminéralisation et d'embellissement des places de Pessac adopté par la Ville. **Plus de 1 000 m² d'espaces plantés et 470 m² d'espaces enherbés attendent désormais les Pessacais autour de deux ambiances** : un espace de vie avec un terrain de boules et un espace jardin ouvert.

Au total, 19 arbres ont été plantés. Une végétation de sous-bois et de plantes horticoles orne le jardin intérieur, tandis qu'une végétation de lisière et de pied d'arbre préserve l'ouverture visuelle en périphérie de la place.

» Le cimetière végétalisé

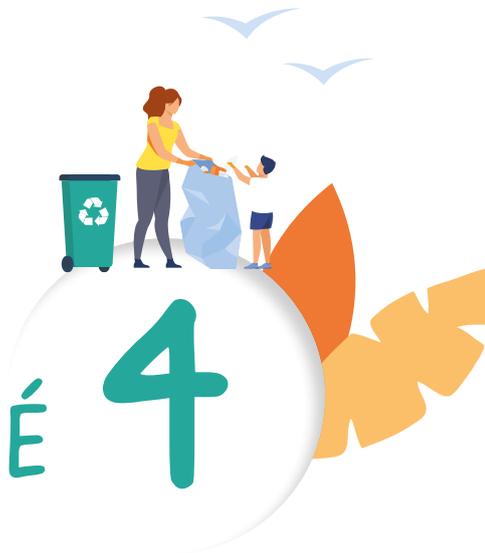
640 m² ont été végétalisés dans l'angle nord-ouest du cimetière, via la plantation de 58 arbres, 580 arbustes et 1 600 vivaces et couvre-sols offrant un ensemble de tailles, de feuillages et de floraisons différents. Ces plantations constituaient la dernière phase du plan d'actions de mise en accessibilité et de végétalisation du cimetière, débuté en 2015.



POUR DEMAIN ?

» Végétalisation de l'école Cap de Bos

Construite dans les années 70, l'école Cap de Bos fait l'objet de travaux de rénovation assurés par Bordeaux Métropole pour répondre aux besoins actuels : le réfectoire va être agrandi, deux salles de classes vont être créées, et des travaux de rénovation (réfection du système de chauffage, pose d'une isolation thermique extérieure et installation d'une nouvelle ventilation) vont être effectués dans deux bâtiments. La Ville finance par ailleurs la **végétalisation de la cour de récréation avec la plantation de plus de 50 arbres et 1 200 arbustes, la pose de 175 m² de panneaux photovoltaïques** sur la toiture du bâtiment de restauration, l'agrandissement du garage à vélo, et la sonorisation de l'école et de ses différentes alarmes. Le groupement sélectionné a pour mission de faire travailler des entreprises locales avec 2 500 heures d'insertion.



FINALITÉ

4

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Nos défis collectifs : soutenir une dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, en préservant les ressources et les milieux naturels.

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

- > Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité
- > Réduire et valoriser les déchets

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, SIGDU, Comité de quartier de Sardine, Brivazac, Magonty, Toctoucau, Chiquet ...World Clean Up Day, Les Détritivores, Éducation nationale : Magonty, Joliot Curie, Pierre Castaing, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine, les commerçants des marchés de Pessac, Sodexo, Cap Sciences, La fresque du climat, Water

life community, Capterre, l'Association des étudiants en géographie de Bordeaux, LPO...

Directions municipales

Direction développement social urbain, direction acteurs du territoire, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction de l'enfance, direction transition écologique et bâtiments, direction culture, direction emploi économie, direction communication

Directions/services Bordeaux Métropole

Pôle Territorial Sud - Centre réseaux et paysages, Centre espaces verts, direction de l'achat et de la commande publique, Gestion de l'espace publique ST4, direction Administrative et Financière Pôle Territorial Sud, direction Générale Numérique et Systèmes d'Information.



COUP DE PROJECTEUR SUR...



Des marchés zéro déchet !

La Ville compte cinq marchés de plein air, répartis aux quatre coins de son territoire : le marché du centre-ville le samedi, le marché Bourrec le dimanche, le marché bio le mardi, le marché de Monbalon le mercredi, et le marché de Cap de Bos les jeudi et samedi.

L'enjeu écologique lié à la limitation de la production des déchets, mais aussi les poubelles débordantes, les odeurs persistantes et le coût exorbitant du nettoyage et de l'enlèvement des ordures (54 000 € par an par un prestataire privé le samedi) ont décidé la Ville à mener une réflexion approfondie sur cette question, afin de trouver une solution pérenne. Pour cela, des rencontres de concertation ont été menées avec les représentants des commerçants des marchés, au terme desquelles la décision a été prise de passer au zéro déchet, et d'aller plus loin.

Comment produire moins de déchets ? Comment régénérer les contenants dans le respect des règles sanitaires et d'hygiène ? Comment valoriser les mesures prises pour y parvenir ? Autant de questions que vont devoir se poser les commerçants, avec l'aide de la Ville, qui a fait appel à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour les accompagner dans cette démarche.





Restauration collective et gaspillage alimentaire

La Ville a changé de prestataire pour sa restauration collective en septembre 2022 et a **intégré la cause animale dans son cahier des charges**. Des principes **inaliénables ont été identifiés** : élevages en plein air, bonnes conditions de transport, modes d'abattage respectueux, part du Bio et du local, amélioration de l'offre de repas végétariens, sensibilisation autour des saveurs végétales...

Un travail important a aussi été mené avec le

délégué par l'équipe du restaurant administratif et la direction de l'enfance pour adapter au mieux les repas commandés et livrés. Le gaspillage alimentaire est passé de 170 grammes par convive et par repas en février 2022 à 38 grammes en février 2023. Selon l'ADEME, la moyenne au niveau national est de 120 grammes de gaspillage alimentaire par convive et par repas.



Le SPASER, une politique volontariste de la Ville de Pessac

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) de la Ville de Pessac a fonctionné en année pleine en 2023.

Les résultats affichés dans le bilan concernent la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2023. Les indicateurs du SPASER de Pessac montrent de nombreuses réussites par rapport aux objectifs donnés à l'horizon 2026.

On peut citer en exemple :

- **84 %** des marchés portent la clause zéro plastique, soit 63 marchés en 2023,
- **50 %** des voitures et fourgonnettes sont des véhicules basse énergie et électriques,
- **12 marchés** en 2023 intègrent une exigence de performance énergétique,
- À ce jour, **3 marchés** portent une exigence de réparabilité. Il s'agit notamment de marchés contenant des prestations de maintenance, visant à entretenir l'existant pour ne pas consommer en neuf,

- **17 %** des marchés comportent des écolabels, soit 13 marchés,
- **31 %** des achats de denrées alimentaires sont issus de l'agriculture biologique,
- **52 %** des achats de denrées alimentaires portent des signes d'identification de la qualité et de l'origine, incluant les denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique.

Les années 2024, 2025 et 2026 verront aussi augmenter le nombre d'heures d'insertion (530 heures en 2023) et le nombre de structures attributaires de marché appartenant au « secteur protégé et adapté ».

L'objectif à court terme est de poursuivre l'acculturation « développement durable » de tous les acteurs de la commande publique : services opérationnels et opérateurs économiques.

ET AUSSI...

» Éco'game

Pendant les vacances d'automne, Pessac Animation a proposé aux enfants à partir de 8 ans, aux familles, aux jeunes et aux étudiants des animations pour se former ou s'informer sur la transition écologique en s'amusant. Plus de 400 personnes se sont déplacées du 25 au 27 octobre pour participer à l'escape game animé par Cap Sciences pour tout savoir sur les impacts du changement climatique sur l'eau, aux ateliers de sensibilisation à la préservation de cette ressource assurés par une dizaine d'associations, à une expérience inédite d'immersion dans l'eau avec un casque de réalité virtuelle, etc.

» Opération Zéro déchet dans six quartiers

350, c'est le nombre de kilos de déchets collectés lors de la journée Zéro Déchet qui s'est tenue à Pessac le 23 septembre dernier dans six quartiers pessacais : Brivazac-Candau, Toctoucau, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Magonty et sur le campus universitaire. Les comités de quartier, l'Université de Bordeaux, Sciences-Po, l'Université Bordeaux Montaigne, le SIGDU et le Centre propreté de Bordeaux-Métropole ont largement contribué au succès de l'opération : 126 personnes se sont mobilisées pour l'occasion. Parmi les déchets collectés se trouvaient 25 sacs de 100 litres de déchets à recycler, 80 kg de verre et 9 kg de mégots.

» Pessac propre vert l'avenir

Une journée de sensibilisation à l'environnement et à l'écocitoyenneté, « Pessac propre vert l'avenir », a été organisée le jeudi 2 novembre 2023 à Romainville. Cet évènement s'adressait à l'ensemble des centres de loisirs élémentaires et abordait trois thématiques : tri et recyclage, biodiversité et fais-le par toi-même.

108 enfants ont participé et ont assisté à deux ateliers dans la journée, parmi lesquels :

- « Gaspirateur » : pourquoi et comment limiter ses déchets ?
- « Bee Happy » : une approche ludique pour permettre aux grands comme aux petits de mieux connaître nos amies les abeilles...
- Une sensibilisation aux écocgestes et une initiation au zéro déchet
- En simultanément, une animation sur la consommation énergétique du quotidien et un atelier sur le fonctionnement du photovoltaïque
- Découverte de la provenance de l'eau et de ses richesses

» Semaine du goût dans les écoles

À l'occasion de la semaine du goût, célébrée partout en France, des animations ont été organisées dans les écoles pessacaises autour de la découverte des aliments et du bien-manger.

À Magonty, les élèves de maternelle ont réalisé des recettes anti-gaspi, dont un « banana bread » confectionné avec les bananes restantes du goûter. Ils ont également effectué un quiz autour des aliments et du bien-manger. Les élèves de l'école

élémentaire ont quant à eux pu voter chaque jour de la semaine pour le « Menu presque parfait » grâce à un système de pastilles « smiley ». Deux représentants par classe ont également récolté les idées de leurs camarades pour proposer le menu « idéal » sur la base des menus de la semaine.

À l'école Joliot Curie, un voyage dans les cuisines du monde a été proposé.

Les maternelles de Georges Leygues ont également voyagé avec des quiz sur les pays du monde.

L'école Pierre Castaing a quant à elle proposé sa désormais célèbre cascade composée de fruits de saison : une belle manière de présenter les fruits autrement !

» Semaine du nettoyage numérique

La Ville de Pessac a participé aux semaines du nettoyage numérique organisées par Bordeaux Métropole pendant 3 semaines sur 23 sites, du 24 février au 17 mars 2023. Pour la première fois cette année, la collecte de matériels électroniques et électriques détenus à titre personnel par les agents a été proposée.

Grâce à la participation massive des agents, 4 tonnes d'équipements ont été collectées : smartphones, ordinateurs portables, tablettes, disques durs externes, écrans, unités centrales... 181 équipements vont bénéficier d'une seconde vie et le reste sera recyclé !



POUR DEMAIN ?

» Les 4 saisons de l'écologie

À partir du printemps 2024, la Ville lance les « 4 saisons de l'écologie » afin de valoriser les actions liées au développement durable mises en place chaque saison sur le territoire. Un agenda présenté sous la forme d'une sur-couverture du journal municipal répertoriera les actions réalisées par la Ville et tous ses partenaires : expositions, ateliers, visites, fresques du climat, balades naturalistes, conférences, projections-débat...

Le principe des « 4 saisons de l'écologie » est de mettre en valeur les bonnes pratiques écologiques à adopter, de faire réfléchir sur ses pratiques et d'éveiller les consciences.

ANNEXES

Les indicateurs de développement durable pour Pessac (année 2022)

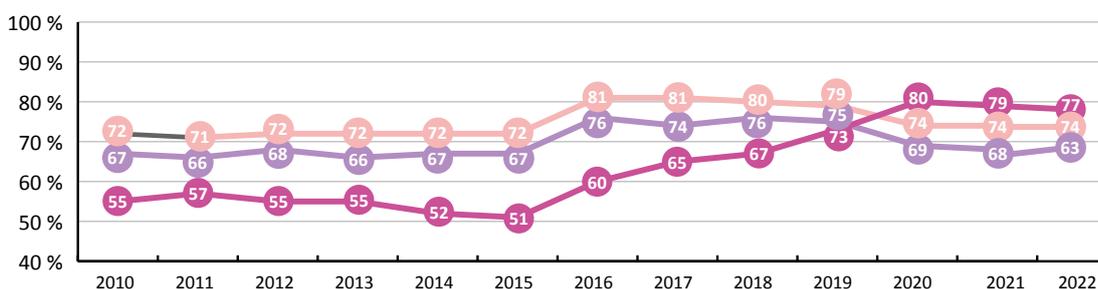
Trouvez dans cette partie la présentation de 8 indicateurs développement durable pour Pessac, issus des propositions des membres du CESEL.



FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

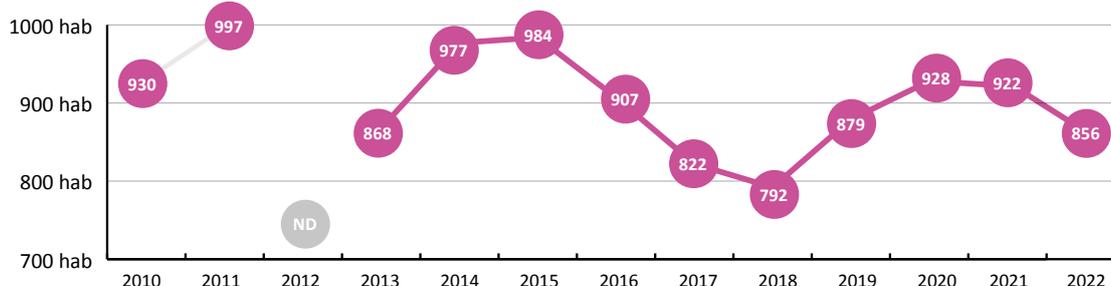
- agents de catégorie A
- agents de catégorie B
- agents de catégorie C

Niveau de responsabilité des femmes à la Ville et au CCAS



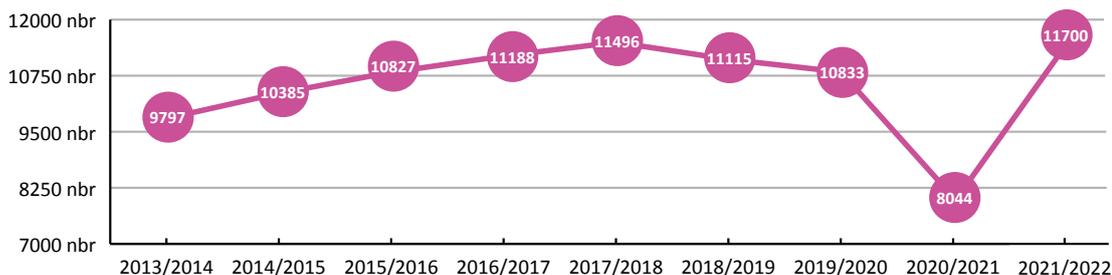
L'indicateur présente le pourcentage de femmes sur le nombre d'agents de chaque catégorie. Les taux de 92 % de femmes au CCAS et de 87 % à l'Enfance reflètent la féminisation des métiers de ces directions. Les effectifs de la Ville et du CCAS sont composés à 76 % de femmes. On peut noter une augmentation des pourcentages de femmes à la direction sports jeunesse et vie étudiante (25 %) et à la direction de la sécurité, de la sûreté et de la prévention (32 %).

Nombre de Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale



La Mission locale est en charge des problématiques liées à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Pour cela, elle intervient dans différents domaines tels que l'orientation, la formation, l'emploi, l'aide au logement, la mobilité, la citoyenneté, les sports, loisirs et culture. Cet indicateur présente le nombre de jeunes Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale des Graves. En 2022, ce nombre est en légère baisse, mais 405 nouveaux inscrits ont été accueillis.

Licenciés sportifs Pessacais



Cet indicateur totalise le nombre de licenciés sportifs dans les 80 clubs pessacais, toutes disciplines confondues. Il ne comprend pas la pratique des adhérents aux associations sportifs ni aux pratiques autonomes (ex : footing, vélo, natation...) L'activité fonctionne en année sportive (septembre à juin) et non en année civile.

Le chiffre est en progression par rapport aux deux années précédentes. Cette augmentation s'explique notamment par le retour des activités physiques après l'arrêt du COVID. La parité homme femme est toujours à peu près équivalente avec un léger avantage pour les hommes (54 % / 46 %).



FINALITÉ CLIMAT

Part des bâtiments municipaux de classe énergétique A ou B



La classe énergétique d'un bâtiment est un indice de sa consommation annuelle en énergie. Ce classement est présenté sous la forme d'une lettre qui va de A (bâtiment économe en énergie) à G (bâtiment gourmand en énergie). Catégorie A : le logement consomme moins de 50 kWh/m²/an, catégorie B : le logement consomme entre 51 et 90 kWh/m²/an.

Grâce au plan Ecocité et aux économies d'énergie, la part des bâtiments en catégories A et B a légèrement augmenté.

Nombre de Pessacais ayant bénéficié des conseils Info énergie



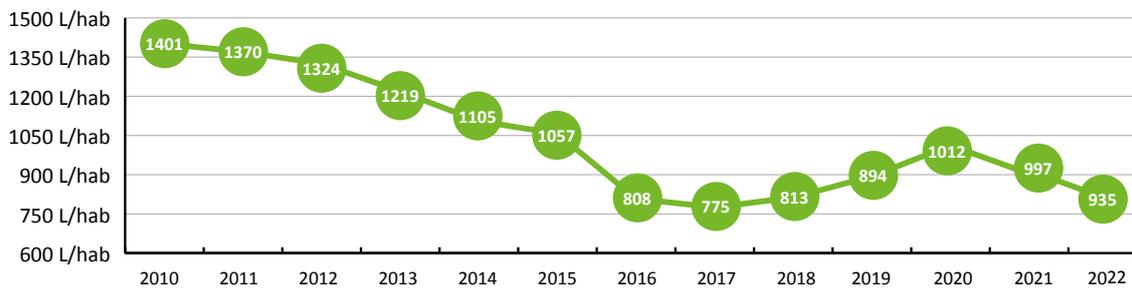
En partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville bénéficie des services de l'Espace Info énergie par le biais d'une permanence en mairie 2 fois/mois et d'une assistance téléphonique ou dématérialisée. Sont apportés aux Pessacais des conseils sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'indicateur présente le nombre de Pessacais ayant bénéficié de ces conseils, quel qu'en soit le mode : conseils rapides via téléphone, conseils personnalisés sous forme de rendez-vous et visites à domicile pour un projet de rénovation globale.

Ce chiffre connaît une légère baisse en 2022 mais 2021 était une année spéciale avec un nombre de projets importants au sortir de la crise sanitaire et des confinements successifs.



FINALITÉ NATURE ET BIODIVERSITÉ

Volume de consommation d'eau municipale (bâtiment, arrosage) appliquée à la population



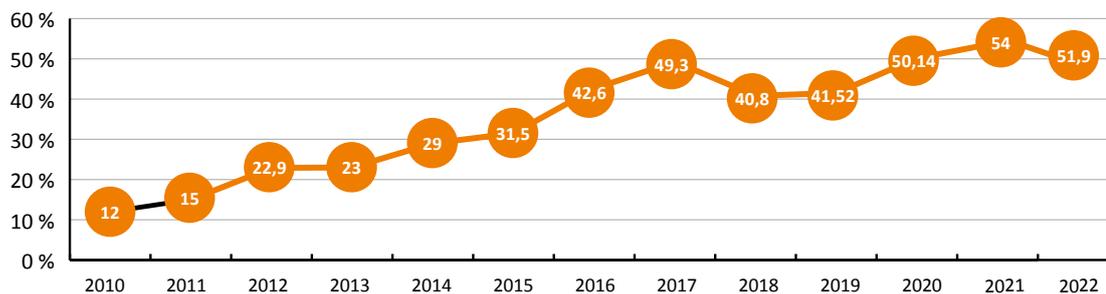
Dans le cadre de ses compétences, la Ville de Pessac consomme de l'eau dans les bâtiments municipaux, les parcs, les jardins et les terrains de sport. L'indicateur présente le volume annuel de cette consommation d'eau rapporté à la population.

La baisse de consommation en 2022 est de 7 %.



FINALITÉ PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

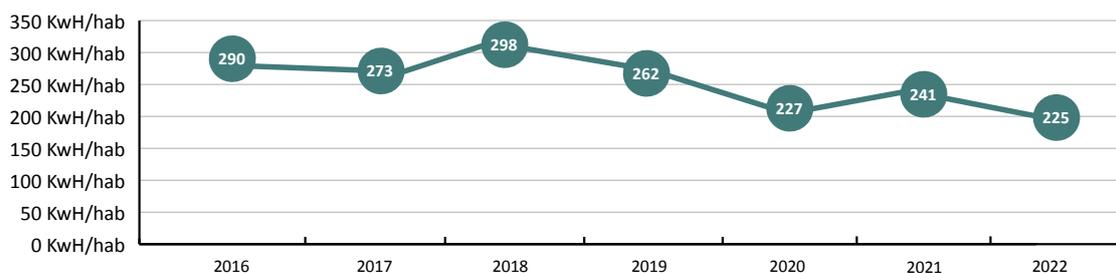
Part à haute valeur environnementale des denrées de la restauration collective



L'indicateur présente la part du tonnage des denrées alimentaires de la restauration collective à haute valeur environnementale (issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de la production locale, périmètre Nouvelle-Aquitaine).

Le pourcentage est en légère baisse, mais la Ville a changé de prestataire. On peut ajouter que 30,1 % de toutes les denrées sont Bio et que 60,4 % des denrées alimentaires à haute valeur environnementale sont en circuits courts.

Consommation énergétique ramenée à l'habitant



En 2022, la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments municipaux ramenée à l'habitant a atteint son plus bas niveau en six ans. Cette baisse est d'autant plus marquée qu'elle atteint un niveau inférieur à celui de 2020, année où la pandémie a fortement participé à la réduction des usages dans les bâtiments. Cette baisse en 2022 est le fruit des efforts faits en matière de sobriété énergétique sur l'ensemble du parc communal.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations Unies. Ils constituent l'agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue "d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous".

Voici la liste de ces dix-sept ODD.



Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



Établir des modes de consommation et de production durables.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



Consserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.



Ville de
PESSAC

Consultez les rapports développement durable des années précédentes sur www.pessac.fr

Ce rapport est aussi le vôtre !
Une suggestion ? Un commentaire ?
Écrivez à la direction de la transition écologique et des bâtiments
accueil-dteb@mairie-pessac.fr

